

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 mars 2023**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 26 ; de présents = 24 ; de votants = 26

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 08/03/2023**

**Date de publication : 21/03/2023**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Eric YGER, Marie-Laure MICHEL, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Julien CHAILLOU, Dimitri GEA, Clément ROUSSEAUX, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRE)

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Francis ADNOT

<< >>

**AFFAIRE 2023.013 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE SEISME EN TURQUIE**

La Ville de Quévert souhaite se mobiliser en soutien au peuple turque après le séisme dont le pays a été victime le 6 février 2023.

L'association « Aides Actions Internationales Pompiers » a lancé un appel à subventions auprès de l'ensemble des collectivités de France face à l'urgence constatée par leur première équipe de secours envoyée sur les lieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITE**

**ALLOUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 200,00 € à l'association « Aides Actions Internationales Pompiers », soit l'équivalent de 0.30 € par habitant.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,  
Philippe LANDURÉ**

